

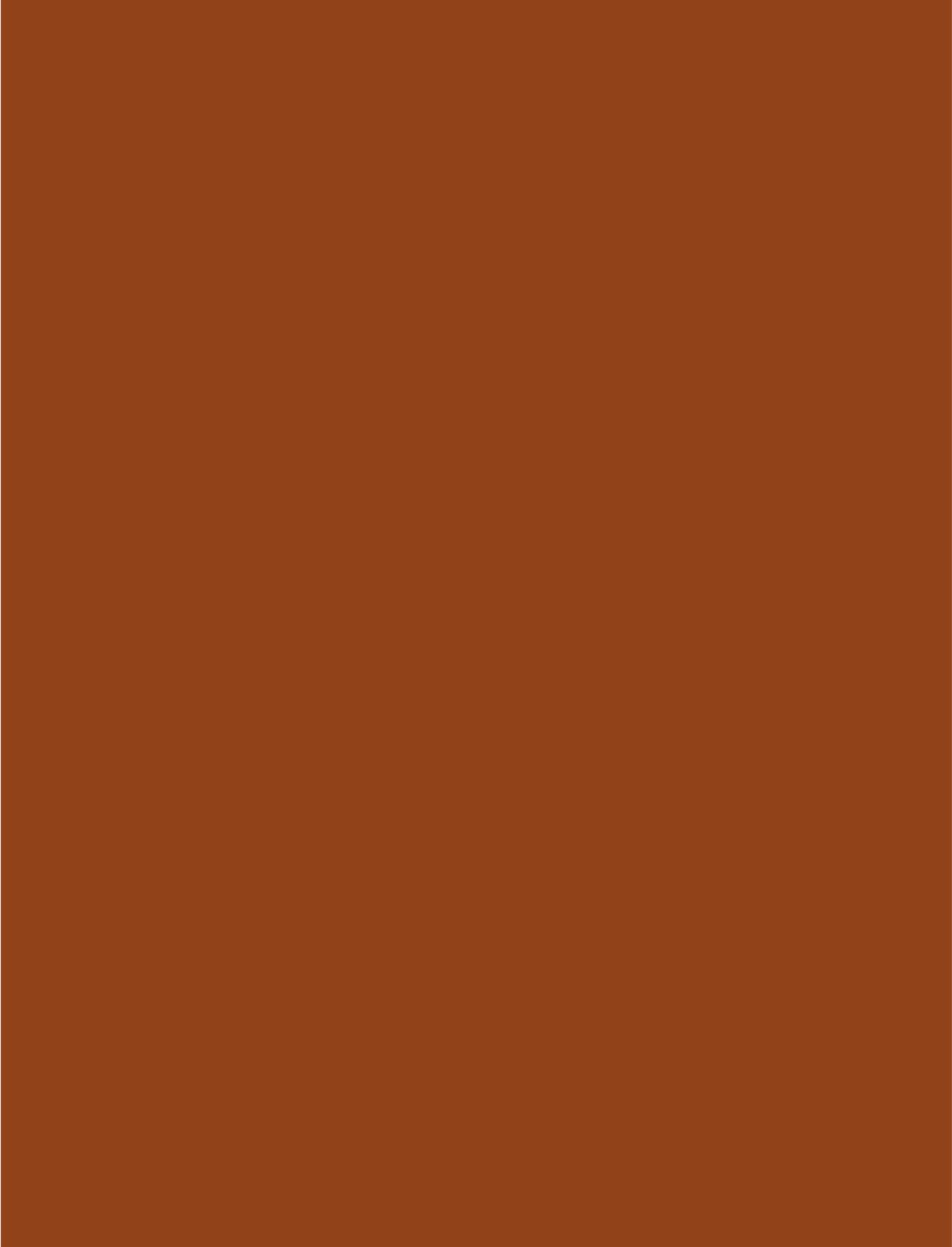
CIP 2015-2020

Guinée

CADRE D'INTERVENTION PAYS 2015-2020



développeur d'avenirs durables



	RÉSUMÉ	3
1	ÉLÉMENTS DÉTERMINANTS POUR LA STRATÉGIE DE L'AFD EN GUINÉE	4
1.1.	Synthèse des enjeux de développement durable	5
1.2.	La stratégie du pays	7
1.3.	Panorama de l'aide au développement	8
1.4.	Éléments de cadrage de la stratégie française	9
2	BILAN DES ACTIVITÉS PASSÉES ET VALEUR AJOUTÉE	10
2.1.	Bilan quantitatif	11
2.2.	Bilan qualitatif et valeur ajoutée de l'AFD	12
3	STRATÉGIE D'INTERVENTION DE L'AFD	15
3.1.	Orientations stratégiques	16
3.2.	Objectifs opérationnels et activités	18
4	PROGRAMMATION FINANCIÈRE ET MODALITÉS D'INTERVENTION	22
4.1.	Programmation et instruments financiers	23
4.2.	Modes opératoires	23
4.3.	Thématiques transversales	24
5	INDICATEURS DE LA STRATÉGIE	25

Résumé

Résumé

Sur le plan politique, la Guinée a achevé, avec le concours notamment de l'Union européenne, des États-Unis et de la France, une longue transition (débutée en 2010) avec la tenue, le 28 septembre 2013, d'élections législatives « libres, transparentes et inclusives » puis la formation de l'Assemblée nationale le 13 janvier 2014, et enfin l'élection présidentielle d'octobre 2015 qui a abouti à la réélection du président guinéen sortant, Alpha Condé. La Guinée continue d'offrir le tableau contrasté d'un pays encore fragile dont il faut soutenir les efforts de redressement. Les réformes structurelles engagées par la Guinée doivent se poursuivre et s'intensifier. Des premières mesures indispensables pour assainir les finances publiques et réformer l'administration publique ont été prises, mais l'épidémie à virus Ebola a freiné ces réformes et, surtout, a largement détérioré les différents indicateurs économiques.

L'Agence Française de Développement (AFD) est l'un des principaux bailleurs de fonds du pays qui figure dans la liste des pays pauvres prioritaires (PPP) de l'aide française. En Guinée, elle intervient depuis des années dans des secteurs comme l'agriculture et l'éducation. Une large palette d'outils d'intervention est disponible et mobilisée (subventions, prêts souverains, garanties, etc.).

Dans ce contexte, et fort d'une complémentarité avec les interventions des autres bailleurs, l'Agence interviendra en subvention prioritairement dans les secteurs du **développement rural** (principalement l'agriculture et le développement des territoires ruraux), de l'**éducation** et de la

formation professionnelle, ainsi que dans les **infrastructures** (principalement énergie) en prêts. L'AFD pourra également intervenir au cas par cas dans le secteur de la santé. Elle appuiera par ailleurs des projets proposés par la société civile française dans différents secteurs : éducation, développement rural, dialogue citoyen, santé, droits de l'homme et gouvernance.

L'Agence interviendra sur l'ensemble du territoire guinéen, en fonction des priorités définies par le gouvernement et en cohérence avec les interventions des autres partenaires techniques et financiers (PTF). Son intervention se fera d'un commun accord avec les autorités guinéennes. L'Agence travaillera prioritairement avec les acteurs pertinents en fonction des secteurs : services centraux et déconcentrés de l'État, collectivités territoriales, ONG, acteurs du secteur privé, etc.

Ces orientations permettront à l'Agence de maintenir un niveau d'aide publique au développement pour la Guinée de l'ordre de 190 millions d'euros pour la période 2015-2017, notamment par la mobilisation des fonds du second contrat désendettement & développement (C2D) de l'ordre de 91 millions d'euros sur 5 ans à partir de 2017.

Une **revue du cadre d'intervention pays (CIP) à mi-parcours** sera réalisée début 2018, dont le double objectif sera :

- d'affiner les orientations initiales en fonction de l'évolution du contexte ;
- de renseigner les projections financières sur la seconde moitié de la période de mise en œuvre.

1

Éléments déterminants pour la stratégie de l'AFD en Guinée

1

Éléments déterminants pour la stratégie de l'AFD en Guinée

1.1. | Synthèse des enjeux de développement durable

Depuis 2010, des réformes d'envergure ont été lancées en matière de sécurité et de justice, et des résultats en matière de maintien du cadre macro-économique sont perceptibles. Néanmoins, des efforts restent à faire, la question du « vivre ensemble » (justice sociale et accès aux services publics) constitue notamment un enjeu crucial pour la stabilité à court terme et le développement durable du pays.

Le président guinéen, Alpha Condé, a démarré son second mandat par la mise en place d'une nouvelle équipe gouvernementale. Parmi les principaux objectifs fixés pour le nouveau gouvernement figurent la création d'emplois et le renforcement de la formation, notamment en faveur des jeunes et des femmes, l'amélioration du cadre d'investissements en Guinée, et le soutien aux entreprises locales, véritables moteurs de l'économie.

1.1.1. Une gouvernance à réformer

Le président guinéen a fait de l'amélioration de la gouvernance une priorité, mais des efforts doivent encore être poursuivis pour que des résultats durables soient constatés. L'État guinéen fait en particulier de la décentralisation l'un des principaux leviers du développement même si la décentralisation et la déconcentration en sont encore à leurs prémices.

1.1.2. Un cadre macro-économique fragilisé

Le pays est un pays pauvre prioritaire (PPP) en risque modéré de surendettement et bénéficie d'un programme d'accompagnement du FMI. La transition politique (élections présidentielles en 2010, législatives en 2013) qui est désormais achevée, s'est traduite par une reprise de la croissance économique (+2,5 % en 2013, contre -0,9 % en 2009). La transition politique a en outre permis l'obtention par le pays d'une Facilité de Crédit Elargie (FEC) du FMI en 2011, l'annulation en Club de Paris de 356 MUSD et le rééchelonnement de 305 MUSD de dette guinéenne fin 2012. Si le cadre macro-économique semble aujourd'hui stabilisé, quelques zones d'ombres persistent et les réformes socio-économiques contraintes par la crise Ebola doivent être poursuivies.

Les impacts financiers, économiques, sociaux et politiques de l'épidémie de fièvre à virus Ebola qui a touché la Guinée début 2014, encore difficilement mesurables, fragilisent les indicateurs macro-économiques du pays. Aux conséquences économiques de la crise sanitaire se sont ajoutées les difficultés dans le secteur minier, principal secteur exportateur du pays. La faiblesse persistante des cours du fer s'est traduite par un gel de plusieurs investissements miniers, contribuant au ralentissement de l'activité.

A l'aune de la mise en place de son programme de stabilisation macro-économique en 2011, les perspectives économiques de la Guinée étaient jugées, par le FMI, particulièrement favorables pour les années à venir et devaient permettre, si la gestion de la dette restait prudente, un endettement soutenable de la Guinée. Une reprise de la croissance était attendue en 2014 à hauteur de 4,5 %, mais avec le contexte sanitaire et ses conséquences, le taux de croissance a finalement été nul pour 2014 et négative en 2015 selon les estimations du FMI. La croissance devrait se redresser en 2016 pour atteindre 4 %, même si de nombreux facteurs d'incertitudes demeurent et pourraient influencer négativement sur l'activité.

1.1.3. Un développement économique fortement dépendant de l'agriculture et des mines

La faiblesse du tissu industriel guinéen, la rareté des infrastructures et les difficultés d'approvisionnement en énergie entravent considérablement le développement économique du pays. De nombreuses entreprises internationales ont quitté temporairement la Guinée en raison de l'épidémie Ebola.

L'économie guinéenne est essentiellement portée par les secteurs agricole et minier. Le secteur minier, premier employeur formel du pays¹, attire la majorité des investissements étrangers, mais de grands projets d'infrastructures et projets miniers ont été suspendus en 2014 (l'exploitation du gisement du Mont-Simandou, trop affecté par la chute des cours du fer notamment). Bien que prometteur, le secteur n'a pas encore décollé mais des avancées sont encourageantes (révision du Code minier et révision en cours d'une vingtaine de conventions et de titres, intégration de la Guinée au sein de l'ITIE²). Ce cadre d'investissement rénové devrait encourager les investis-

sements directs à l'étranger. En outre, les investissements miniers sont une opportunité pour développer un tissu de sous-traitants pourvoyeurs d'emplois et réaliser des infrastructures structurantes. Le secteur engrange 20 % du PIB, 80 % des recettes d'exportation et 25 % des revenus de l'État.

Le secteur agricole contribue à 20 % du PIB et emploie 80 % de la population active. La production est essentiellement vivrière et assurée par des petites exploitations familiales. Les cultures d'exportation (café, cacao...) sont peu développées et seules 5 % des terres agricoles sont cultivées en permanence³. Le potentiel de croissance agricole est considérable, mais freiné par la faiblesse des infrastructures, l'insécurité foncière, l'enclavement, et des techniques d'exploitation peu productives qui dégradent les ressources (sols, forêts).

En termes de perspectives de croissance pour 2015, les signatures récentes ou prochaines de plusieurs contrats de concessions minières auraient pu générer des retombées significatives sur l'économie guinéenne ainsi que sur le budget de l'Etat mais des retards sont perceptibles. Néanmoins, la Guinée devra pourtant s'efforcer de diversifier son économie sous peine d'être dépendante de l'exploitation de ses ressources minières ; les revenus du gouvernement dépendront alors largement des cours des matières premières, or ces derniers sont volatiles.

En 2014, les institutions internationales ont appelé la Guinée à maintenir ses efforts pour améliorer le climat des affaires. En 2016, le pays est classé 165^e sur 189 du classement *Doing Business* réalisé par la Banque mondiale, améliorant sa position de six places, notamment grâce aux indicateurs « Création d'entreprises », « Raccordement à l'électricité » et « Règlement de l'insolvabilité ».

1. 10 000 emplois formels ; la Guinée compte de nombreuses ressources minières : la moitié des réserves mondiales de bauxite, or, fer, diamants...

2. ITIE : Initiative pour la transparence dans les industries extractives.

3. Base de données de la Banque mondiale, <http://donnees.banquemondiale.org/pays/guinee>

1.1.4. Le renforcement du capital humain

Malgré des progrès au cours des dernières années, il reste encore de nombreux défis à relever quant à la couverture, l'efficacité, la qualité et l'équité de l'éducation offerte. La Guinée figure parmi les pays les moins avancés (PMA), avec un indice de développement humain (IDH) qui la classe au 182^e rang sur 188 pays en 2015. 45 % de la population a moins de 15 ans. Le taux d'analphabétisme est de 59 % et le PIB par habitant de 532 dollars. En outre, la Guinée n'a pas entamé sa transition démographique, le nombre d'enfants par femme est de 5,16, ce qui induit une forte pression sur les services de base. Plus de la moitié (53 %) des 11,5 millions de Guinéens vit sous le seuil de pauvreté et l'espérance de vie ne dépasse pas 55 ans. En zone rurale (70 % de la population), 36 % des enfants souffrent de malnutrition chronique (18 % en ville) et le taux d'alphabétisation est d'à peine 20 % (60 % en ville)⁴. Alors que la population augmente de 3,2 % par an, l'accès à des services sociaux de base de qualité, notamment dans les campagnes, est un enjeu de taille pour le pays.

Par ailleurs, le chômage des jeunes est particulièrement préoccupant. Au-delà de cette problématique, si la Guinée reste dans l'incapacité de fournir la main d'œuvre qualifiée

nécessaire à l'exploitation de ses ressources minières, les emplois créés grâce à cette activité bénéficieront à une main d'œuvre étrangère et généreront des frustrations dans un contexte où les opportunités d'emplois sont peu nombreuses. Pour se doter d'une ressource pérenne en capital humain capable de répondre aux besoins de l'économie, il faudra que le pays relève un double défi : compléter la formation des individus déjà insérés sur le marché du travail tout en améliorant la formation initiale des forces vives du pays sans oublier les jeunes non formés.

1.1.5. Un capital environnemental à préserver

La préservation des forêts et de son potentiel hydraulique, tenir son rang de « château d'eau de l'Afrique de l'Ouest », sont autant de défis environnementaux à relever pour la Guinée. Le pays est doté d'un capital naturel exceptionnel en diamant, or, fer, bauxite (2/3 des réserves mondiales) et terres arables qui constituent aussi bien un atout qu'une menace pour son développement à long terme. Le développement durable du pays reposera également sur sa capacité à préserver son capital naturel, et ce dans le contexte d'engagements souscrits dans le cadre de la conférence Paris-Climat 2015 (COP21).

1.2. | La stratégie du pays

1.2.1. Le document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP)

La mise en œuvre du DSRP2 (Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté) prorogé (2011-2012) a contribué à l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative Pays Pauvres Très Endettés (IPPTTE) en septembre 2012. Une annulation des deux tiers du stock de la dette extérieure équivalant à 2,1 milliards de US\$ de la Guinée s'en suivit, ce qui a permis au pays de maintenir sa dette à un niveau soutenable.

Les politiques de développement de la Guinée reposent d'une part sur le Plan quinquennal de développement socio-économique (2011-2015), finalisé et adopté en juin 2012, et d'autre part sur le DSRP3 (2013-2015) adopté en mai 2013. Le DSRP3 vise à accélérer et à diversifier la croissance pour réduire la pauvreté et les inégalités et créer des emplois, en consolidant les acquis du DSRP2.

4. Fonds monétaire international, 2012.

L'atteinte de ces objectifs passe par la mise en œuvre d'une stratégie cohérente et efficace articulée autour de quatre axes :

- l'amélioration de la gouvernance et le renforcement des capacités institutionnelles et humaines ;
- l'accélération, la diversification et la durabilité de la croissance ;
- le développement des infrastructures de soutien à la croissance ;
- l'amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base.

1.2.2. La stratégie de relance post-Ebola

L'épidémie d'Ebola et son fort impact économique et social a conduit le gouvernement à élaborer une stratégie de relance et de résilience socio-économique post-Ébola 2015-2017 chiffrée à 2,895 milliards de dollars. Cette stratégie a été présentée aux assemblées d'avril de la Banque mondiale, puis à New York en juillet 2015, en présence de nombreux partenaires de la Guinée et conjointement avec les deux autres pays touchés par Ebola : la Sierra Leone et le Liberia, qui ont appelé, avec la Guinée, à un plan Marshall pour les trois pays. Cette stratégie renforce certains axes stratégiques du DSRP et donnent plus de poids aux secteurs sociaux dans la dépense publique. La mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre de ce plan reste un défi pour le gouvernement.

1.3. | Panorama de l'aide au développement

De nombreux bailleurs et des représentations sectorielles partagées

De nombreux partenaires au développement apportent leur aide à la Guinée : la France, les États-Unis (USAID), le Japon (JICA), l'Allemagne (GIZ/KFW), l'Espagne (AECID) et le Maroc sur le plan bilatéral, ainsi que les pays émergents tels que la Chine, l'Inde et le Brésil. Les fonds arabes sont également actifs. Sur le plan multilatéral, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI), la Banque africaine de développement (BAD), la Banque islamique de développement (BID) et le système des Nations unies participent à l'effort international, ainsi que l'Union européenne (le montant de l'aide programmable du XI^e Fonds européen de développement – FED 2014-2020 – est de 244 millions d'euros).

Le soutien à la lutte contre l'épidémie Ebola a conduit l'ensemble des partenaires à apporter des fonds additionnels à leur coopération traditionnelle, en particulier dans le secteur de la santé.

Dans l'esprit de la déclaration de Paris et sous l'égide du PNUD, les principaux bailleurs, dont la France, se réunissent avec les administrations guinéennes concernées sous la forme de groupes thématiques. Ces instances constituent des cadres de concertation pour la planification et la programmation au niveau sectoriel. Elles ont un rôle central dans l'évaluation et la mise en œuvre des politiques, l'appui à l'élaboration et la mise en œuvre des plans stratégiques sectoriels adoptés par le gouvernement et la coordination entre partenaires. Une redistribution sectorielle a été menée en juin 2015. Si l'AFD a été chef de file dans les secteurs de l'éducation (transfert à l'Unicef fin 2013), des mines (transfert à la Banque mondiale début 2013) et du développement rural pendant plus de 4 ans (transfert à la Banque mondiale en juillet 2015), l'AFD est le nouveau chef de file des secteurs énergie et eau depuis septembre 2015.

1.4. | Éléments de cadrage de la stratégie française

Le 31 juillet 2013, le Comité interministériel de la coopération internationale au développement (CICID) français a réaffirmé l'engagement en faveur de la Guinée qui figure dans la liste des pays pauvres prioritaires de l'aide française.

La République de Guinée a achevé son processus de désendettement dans le cadre de l'initiative PPTE (accord global d'annulation de dette négocié en Club de Paris en octobre 2012). La France a décidé d'apporter, au-delà d'une annulation sèche de 79 millions d'euros, une annulation de dettes additionnelle de 171 millions d'euros sous forme de contrat de désendettement et de développement (C2D). Le premier C2D, signé le 24 juin 2013, porte sur la période mai 2013-décembre 2016 pour un montant total de 75 millions d'euros. Les secteurs suivants ont été retenus : développement rural, développement local et décentralisation, enseignement pré-universitaire, formation professionnelle et santé. Un second C2D⁵ sera signé courant 2016 dans le prolongement du 1^{er}.

Compte tenu des priorités du gouvernement guinéen, de l'expertise, de l'expérience et des avantages comparatifs de l'aide française mise en œuvre lors du précédent partenariat, ainsi que des interventions de la communauté des bailleurs de fonds intervenant en Guinée, le document cadre de partenariat signé en 2014 entre la France et la Guinée a retenu quatre grandes orientations stratégiques pour la période 2014-2016 :

- la gouvernance démocratique ;
- l'éducation ;
- l'agriculture et le développement rural ;
- l'énergie.

Depuis 2014, une grande diversité d'instruments a été mobilisée : subventions, C2D, bourses, aide budgétaire, prêts concessionnels et garanties. Au-delà des financements, la France a accompagné ses partenaires guinéens par du renforcement de capacités à travers des appuis en formations, de l'expertise technique et le financement d'études.

Bien que la Guinée ne fasse pas encore partie des pays concernés par la programmation conjointe européenne, les priorités du X^e FED et celles arrêtées pour le XI^e FED ont été prises en compte pour définir les interventions de l'AFD en Guinée. Cette recherche de coordination sera maintenue et, si possible, étendue avec la mise en œuvre de cofinancements. La complémentarité des interventions sera recherchée dans l'optique d'une mise en place à terme de la programmation conjointe européenne.

La France soutient aussi l'insertion de la Guinée dans le cadre régional politique et économique par une coopération active de l'ensemble des acteurs. La coopération régionale est promue par une mutualisation des outils de l'aide française en appui aux institutions régionales.

5. La France a pour sa part conclu avec les autorités un C2D portant sur un montant de 171 millions d'euros, avec une première tranche de 75 millions d'euros (2013-2016) et une seconde de 91 millions d'euros (2017-2021).

2

Bilan des activités passées et valeur ajoutée

2

Bilan des activités passées et valeur ajoutée

2.1. | Bilan quantitatif

Durant la dernière décennie, la Guinée a bénéficié essentiellement de subventions. Si l'intervention de l'AFD a connu une forte diminution entre 2008 et 2010, liée aux événements politiques du pays, son activité a depuis repris et connaît une progression moyenne de 12 millions d'euros d'engagements par an hors C2D. Le C2D signé en 2013 (171 millions d'euros dont 75 millions d'euros pour la période 2013-2016) a offert de nouvelles opportunités d'intervention dans les secteurs de la formation professionnelle, de l'éducation, du développement local et du développement rural avec plus de 50 millions d'euros engagés en 2014. L'AFD est également intervenue dans le secteur de la santé du fait de l'épidémie Ebola en 2014 et 2015.

Pour permettre de préparer au mieux l'exécution des projets financés par l'AFD et le suivi du portefeuille de l'AFD, il a été mis en œuvre six fonds d'études et de renforcement des capacités (FERC), en partie dédiés à des secteurs pré-définis, comme l'énergie et les transports.

Depuis 2009, l'agence développe les garanties ARIZ en appui à la politique de financement des PME par les institutions financières pour faciliter l'accès aux crédits des entreprises et mieux accompagner ainsi leur développement : 17 M€ d'engagement en garanties depuis 2009 soit l'équivalent d'un stock de prêt de l'ordre de 35 M€.

SYNTHÈSE DES ENGAGEMENTS DE L'AFD EN GUINÉE DEPUIS 2008

<i>En millions d'euros</i>	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Autorisations Guinée	1,45	1,25	1,5	13,8	14	32	58,5

2.2. | Bilan qualitatif et valeur ajoutée de l'AFD

2.2.1. Une institution reconnue par ses partenaires

Au-delà des montants non négligeables engagés ces dernières années, l'AFD est reconnue parmi les bailleurs comme un partenaire clef, du fait d'une présence historique et permanente, d'un soutien à des programmes emblématiques (Plan de redressement du secteur de l'énergie, développement local, pisci-riziculture, plus récemment la formation professionnelle), d'une mobilisation d'expertises appropriées, et d'une présence active dans nombre de groupes sectoriels.

2.2.2. Une répartition sectorielle diversifiée et un suivi parfois complexe

La répartition sectorielle des projets soutenus par l'AFD (agriculture, développement local, éducation, infrastructures, santé et soutien au secteur privé *via* ARIZ et PROPARCO) est très diversifiée, et l'Agence travaille avec de nombreuses maîtrises d'ouvrage différentes.

Malgré l'évolution progressive du schéma institutionnel de la Guinée et sans avoir formalisé de stratégie entre 2010 et 2014, l'AFD a souhaité poursuivre les différents programmes soutenus.

Agriculture/développement rural

L'AFD apporte depuis plus de 20 ans son appui au développement durable de la filière **riz de mangrove** en Basse Guinée *via* des interventions en amont de la filière au travers d'aménagements hydro-agricoles, de la structuration des organisations de producteurs et de la filière en général, mais aussi en aval de la filière sur la qualité et avec un appui transversal à la recherche sur le riz.

L'AFD a aussi accompagné depuis la fin des années 2000 l'émergence de la **pisci-riziculture** en Guinée forestière.

Le premier programme a permis l'installation de 350 pisci-riziculteurs. Le projet en cours en co-financement avec une délégation de fonds de l'Union européenne, a comme objectif d'accompagner l'installation de 1 200 pisci-riziculteurs supplémentaires. Une évaluation plus poussée de ces différents appuis doit être réalisée en 2016-2017.

Développement local/décentralisation

Le développement local et la décentralisation sont des priorités de l'État guinéen. L'AFD soutient l'initiative du **Programme d'appui aux communautés villageoises (PACV)**, programme d'envergure nationale initialement prévu sur une durée totale de 12 ans (trois phases de 4 ans cofinancées par la Banque mondiale et les deux premières par le Fonds international de développement agricole – FIDA). La première phase a permis entre 2002 et 2008 le financement de 74 plans annuels d'investissements (PAI) et la réalisation de 133 microprojets de communes rurales dans les secteurs de l'éducation, de la santé, du désenclavement, de l'hydraulique villageoise et de la sécurité alimentaire. La deuxième phase étendue à tout le pays (304 communes rurales concernées) a permis de poursuivre l'appui apporté aux réformes en matière de politique de décentralisation. La troisième phase (PACV III), qui couvrira la période 2015-2018, visera en particulier à accompagner l'institutionnalisation et la pérennisation d'un dispositif national de financement et d'appui-conseil aux collectivités locales de Guinée, à travers la création d'un établissement public administratif.

La finalité du projet demeure l'amélioration des conditions de vie des populations rurales en Guinée. Le PACV est devenu la référence nationale en matière de développement local et de décentralisation. Quinze ans d'expérience dans ce secteur et les études et évaluations réalisées ont montré que ce programme fonctionnait particulièrement bien : les

activités sont conduites dans les délais, les audits et les évaluations sont globalement très satisfaisants, et les impacts mesurés sur le terrain sont significatifs.

Du fait de la confiance acquise auprès des populations rurales, le PACV a déjà été mobilisé par le gouvernement dans le cadre du Programme sectoriel éducation (PSE) (cf. ci-après), d'un programme santé UE-AFD et du programme de riposte national à l'épidémie Ebola. Les impacts de la crise sanitaire ne l'ont pas empêché de poursuivre ses activités et il a d'ailleurs fait déjà la preuve de sa capacité d'action, même en situation de crise (en 2008-2010).

Éducation

L'AFD intervient dans le secteur de l'éducation en Guinée depuis 2002. Avec le projet Éducation pour tous 2002-2008, elle a soutenu le développement de la scolarisation primaire dans des préfectures difficiles d'accès ayant une forte sous-scolarisation. Elle a ensuite globalement soutenu le secteur, en donnant priorité à l'éducation de base et en favorisant une couverture nationale, à travers un soutien au Programme sectoriel de l'éducation (PSE) dans le cadre d'un cofinancement multi-bailleurs en approche programme (fonds du Partenariat mondial pour l'éducation gérés par la Banque mondiale, Unicef, AFD). L'AFD a apporté un nouveau financement fin 2014 dans le cadre du C2D pour soutenir le nouveau **PSE 2015-2017** du gouvernement. La subvention du C2D (11 millions d'euros), aux côtés des fonds du Partenariat mondial pour l'éducation (37,8 millions de dollars) et de l'Unicef (1 million de dollars), et à travers le **Fonds commun pour l'éducation de base (FoCEB)**, contribuera à relever les défis que sont la couverture, la qualité et l'équité de l'éducation offerte. Le fonds commun cible les niveaux de l'enseignement primaire et du collège, et la réduction des disparités à la fois de genre et entre zones urbaines et rurales pour davantage d'efficacité dans la lutte contre la pauvreté et les inégalités. Il permettra d'améliorer l'accès et l'acquisition des connaissances au niveau de l'éducation de base, particulièrement pour les populations difficiles à atteindre, et de renforcer les capacités de gestion du ministère de l'Éducation. Le nouveau programme s'appuie sur les leçons apprises du programme précédent.

Formation professionnelle

Le secteur de la formation professionnelle au sens large est un nouveau champ d'intervention pour l'AFD en Guinée. L'AFD finance actuellement sur fonds C2D pour un montant de 15 millions d'euros un **Projet d'amélioration de la formation et de l'insertion agricoles et minières (PAFISAM) qui permettra de favoriser l'insertion des jeunes et de fournir une main d'œuvre qualifiée** dans les secteurs porteurs de croissance en Guinée : les secteurs des mines et de l'agriculture et les activités dérivées en amont et en aval. Il contribuera dans les deux secteurs à la mise en place de solutions efficaces de formation initiale et, plus marginalement, continue, ainsi que de dispositifs favorisant la transition vers l'emploi. L'approche préconisée dans la stratégie guinéenne est celle d'un partenariat entre l'État et les entreprises pour mettre en œuvre des formations adaptées aux besoins précis du secteur productif et pour aménager un mode de gouvernance performant des dispositifs de formation et d'insertion. Ce projet s'inscrit en complément du projet d'appui à l'éducation de base (FoCEB), permettant ainsi d'appuyer tout le secteur de l'éducation en Guinée.

Infrastructures

Ces dernières années, plusieurs financements ont été octroyés dans le secteur des infrastructures dont une subvention de 9 millions d'euros, en cofinancement avec la BAD, pour la réalisation de l'échangeur de Moussoudougou et le réaménagement de la « deux fois deux voies » à Conakry, et aussi une subvention de 750 000 euros pour un programme d'assainissement des quartiers de Yimbaya/Matoto à Conakry.

Depuis 2011, l'AFD a apporté plusieurs appuis au secteur de l'énergie. Elle a ainsi, en partenariat avec la Banque mondiale, **financé un diagnostic sectoriel et un plan de redressement du secteur qui reste à ce jour le document de référence des projets prioritaires engagés par le gouvernement**. L'AFD a également mis en place un fonds d'études (FERC) de 1 million d'euros en 2012 entièrement dédié au secteur de l'énergie sur lequel ont été imputés des appuis ponctuels, une étude sur le potentiel hydroélectrique du pays et des prestations d'assistance technique figurant comme des priorités dans le Plan de redressement.

Un second fonds d'études de 1 million d'euros a également été accordé en 2012 afin d'appuyer le **secteur des transports** par le renforcement des capacités de la SOTRAGUI.

Santé

Un concours pour le renforcement du système de santé et notamment de **santé maternelle et infantile** a été octroyé en juillet 2013 (10 millions d'euros). Les fonds sont gérés par la Délégation de l'Union européenne (transfert en complément d'une subvention de 20 millions d'euros du X^e FED) pour un programme global suivant les objectifs de lutte contre la mortalité maternelle et infantile. Ce projet répond ainsi à l'engagement pris par la France à **Muskoka** (Canada) en juin 2010. Il est mis en œuvre essentiellement dans la région de N'Zérékoré en Guinée forestière et participe également à l'opérationnalisation de la politique de décentralisation.

L'AFD finance par ailleurs la création d'un **Institut Pasteur de Guinée** (basé à Conakry) pour renforcer les capacités locales de réponse aux urgences épidémiologiques, de surveillance et de recherche sur les maladies infectieuses, notamment virales, grâce à une subvention de 4 millions d'euros.

Plusieurs actions ont aussi été décidées par l'AFD **pour répondre aux besoins de la Guinée dans sa lutte contre l'épidémie Ebola**. Des financements de projets en cours ont ainsi été réorientés vers la lutte contre la maladie.

L'AFD et l'Union européenne ont décidé, dans ce cadre, de confier une partie de leur co-financement alloué en Guinée forestière à l'Unicef, à travers une subvention de 4,5 millions d'euros, afin de sécuriser rapidement l'approvisionnement en médicaments, l'adduction d'eau et l'électrification de structures de santé de base sans pour autant négliger le cœur du programme qui est le renforcement du système de santé guinéen.

Une aide budgétaire ciblée de 5 millions d'euros à la Guinée à partir des ressources C2D a permis, en novembre 2014, l'ouverture d'un nouveau **centre de traitement Ebola (CTE) à Macenta** en Guinée forestière dont la gestion a été déléguée à la Croix Rouge française.

2.2.3. Appui aux ONG

Depuis 2009, l'AFD contribue au financement de projets et de programmes portés par les ONG françaises et dont l'objectif vise à renforcer et à appuyer la société civile guinéenne. Actuellement, en Guinée, **l'AFD soutient 13 projets pour un montant de près de 5 millions d'euros** : quatre projets dits mono-pays et neuf projets multi-pays ayant un volet en Guinée. Ce sont ainsi **11 ONG françaises et une vingtaine d'associations guinéennes** qui sont appuyées dans différents secteurs : le développement rural et notamment les filières sel, riz et maraichères en Guinée maritime et forestière ; la protection de l'environnement par la préservation du littoral maritime ; la santé avec l'appui aux mutuelles de santé dans le Fouta Djallon ; l'éducation primaire ; la protection des droits de l'homme ; et enfin la structuration de la société civile *via* un programme concerté multi-acteurs nommé Projeg ou encore Programme de renforcement des compétences d'analyse économiques des organisations syndicales.

S'agissant de la dimension **genre**, elle est intégrée dans certains projets, comme le soutien à la filière riz de mangrove, pour lequel une réflexion est menée sur les outils apportés aux associations de femmes (externalité positive), ou le PACV, dans lequel les femmes participent aux débats et aux instances de gouvernance des collectivités locales et où un accent particulier sera poursuivi dans le nouveau programme PACV3. Dans le Programme sectoriel éducation, les effets sont encore indirects et seront mesurables dans les prochaines années.

Stratégie d'intervention de l'AFD

Stratégie d'intervention de l'AFD

3.1. | Orientations stratégiques

La stratégie de l'AFD en Guinée s'inscrit d'une part en cohérence avec les politiques de développement de la Guinée (DSRP III, Plan quinquennal de développement socio-économique et politiques sectorielles) et répond d'autre part au cadrage stratégique de l'aide française en Guinée (CICID, DCP, C2D).

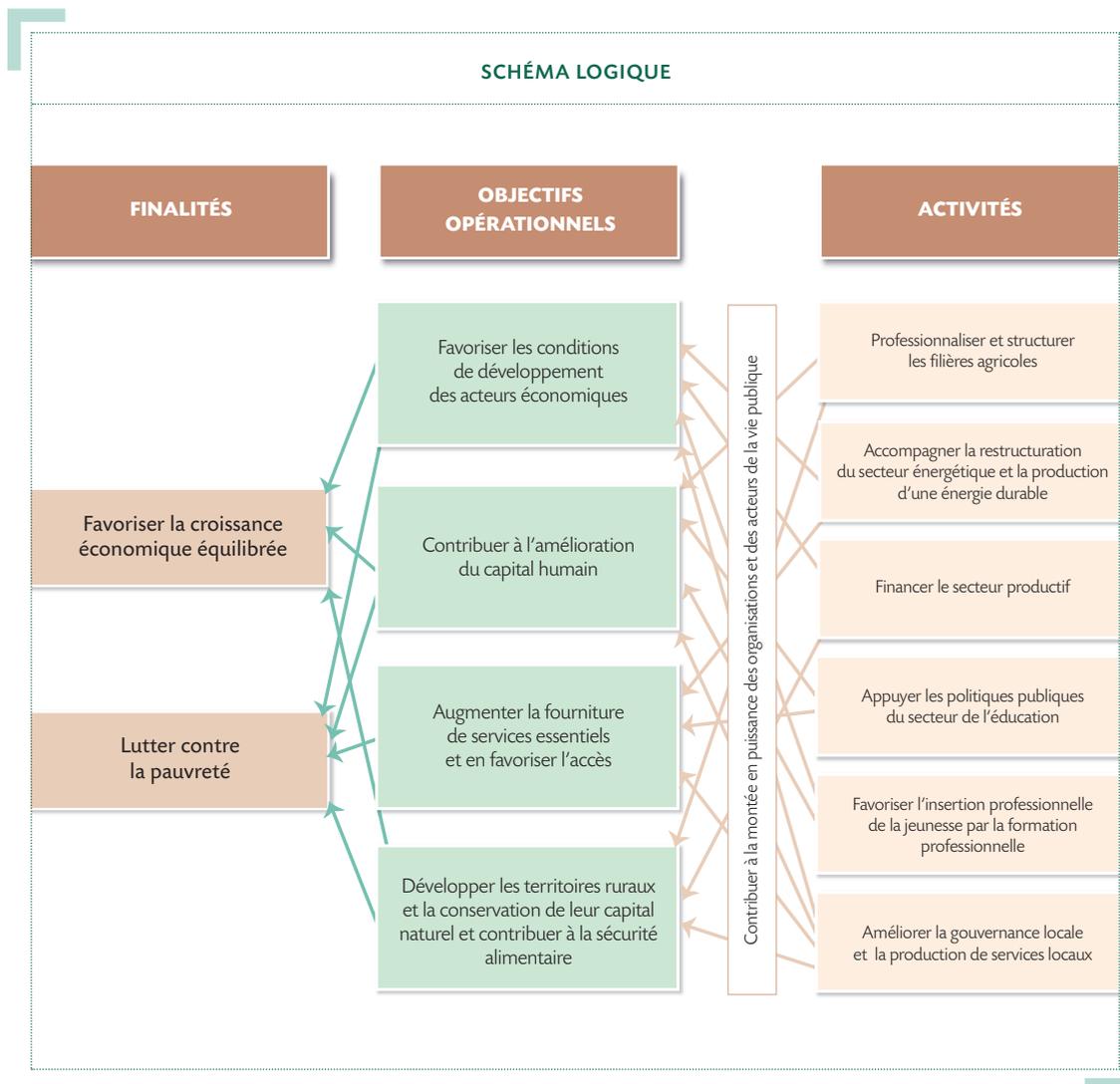
Les orientations du CIP Guinée prennent en compte l'ensemble de cadres stratégiques et d'engagements qui s'appliquent à l'AFD en Guinée, parmi lesquels :

- les **engagements internationaux** de la France, notamment dans les domaines de l'éducation, la sécurité alimentaire, la santé... ;
- les **décisions du CICID** qui placent la Guinée parmi les pays pauvres prioritaires (PPP), principaux bénéficiaires de l'effort financier de l'État français, et réaffirment « le soutien aux agriculteurs », « l'accès à l'éducation », « la lutte contre le réchauffement climatique », l'appui « aux collectivités territoriales » ;
- le **DCP** et le **C2D** qui définissent des secteurs de concentration ;
- le **Plan d'orientations stratégiques 2012-2016 (POS)** de l'AFD, qui consacre le développement durable comme marqueur identitaire de la nouvelle stratégie de l'Agence, et donne la priorité aux 16 PPP définis par la France ;
- le **cadre d'intervention régionale Afrique sub-saharienne (CIR Afrique) 2014-2016** de l'AFD, dont les deux objectifs stratégiques sont la promotion d'une croissance durable et la lutte contre la pauvreté ;
- les **documents de cadrage stratégique sectoriels** (ex : sécurité alimentaire, éducation, énergie...) et **transversaux** (ex : genre, climat, biodiversité, renforcement des capacités...) de l'AFD.

Dans un contexte guinéen où peu de bailleurs traditionnels sont présents, l'Agence cherchera à **renforcer les synergies avec les autres partenaires**, principalement avec la Banque mondiale et la Banque africaine de développement dans les secteurs de concentration retenus et dans le cadre des accords signés récemment, tout en poursuivant sa coopération actuelle avec l'Union européenne dans des secteurs d'intervention communs, comme la gouvernance, compétence récemment transférée à l'AFD.

La priorité de ces prochaines années sera donnée concomitamment à chacune des activités de l'Agence au **renforcement de capacités de ses partenaires**. Il s'agira également de garantir la bonne exécution des projets sur les nouveaux engagements.

Par ses financements, l'AFD s'efforcera de favoriser une croissance économique équilibrée et de lutter contre la pauvreté.



L'Agence s'est fixé **quatre objectifs** opérationnels. Ces choix stratégiques s'expliquent par :

- les interventions passées dans de nombreux secteurs ;
- les attentes de ses partenaires dans certains secteurs ;
- la forte augmentation des financements mis à la disposition de la Guinée, qui se poursuivra au moins le temps de ce CIP avec le 2^d C2D.

En adéquation avec les priorités du pays, le présent CIP retiendra comme secteurs d'intervention prioritaires :

- **le développement des territoires ruraux : agriculture respectueuse des enjeux environnementaux** (riz, appui à de nouvelles filières pourvoyeuses de revenus, pisciculture), **désenclavement de zones stratégiques en Guinée, gouvernance locale renforcée...** ;
- **le soutien de la jeunesse et de l'emploi à travers l'éducation et la formation professionnelle**, essentielles au développement économique de la Guinée et à l'emploi des jeunes ;

- **les infrastructures : énergie et autres opportunités sectorielles dans des secteurs de veille** ;
- **l'accompagnement du développement du secteur privé comme secteur transversal** au travers de la palette d'instruments spécifiques dédiés au secteur privé de l'AFD, plus particulièrement à destination des acteurs intervenant dans ses secteurs de concentration : inclusion financière (microfinance et fonds de garantie) et structuration des petites et moyennes entreprises (appui aux organisations professionnelles, fonds de garantie et interventions potentielles de la filiale secteur privée de l'AFD, PROPARCO).

L'épidémie d'Ébola a aggravé la désorganisation du secteur de la santé, et les besoins de structuration sont considérables, notamment s'agissant de l'approvisionnement des centres de santé. Toutefois, par souci de concentration sectorielle, la priorité des prochaines années sera portée sur la mise en œuvre des financements engagés en 2014 et en 2015 (Institut Pasteur, laboratoires).

3.2. | Objectifs opérationnels et activités

3.2.1. Augmenter la fourniture de services essentiels et en favoriser l'accès

Accompagner la restructuration du secteur énergétique et la production d'énergie durable

Concernant le secteur de l'énergie, la Guinée dispose d'un grand avantage comparatif par rapport à ses voisins de la sous-région en matière de source de production d'énergie à travers son important réseau hydrographique et sa pluviométrie abondante. Le potentiel hydro-électrique estimé à 6 000 mégawatts (MW) est très marginalement exploité (2 % en 2014).

Le secteur de l'énergie restera donc une priorité du présent CIP. Avec l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE puis le traitement de la dette guinéenne en Club de Paris, les conditions financières sont de nouveau réunies pour une reprise des prêts. Les autorités guinéennes ont déjà sollicité l'AFD pour les secteurs de l'énergie, où de forts besoins ont été identifiés, et/ou des **infrastructures**

au sens large (routes, déchets ou eau), qui nécessitent des moyens financiers importants.

Avec 14 % d'accès à l'électricité de la population guinéenne, **un objectif majeur de ce CIP est de renforcer l'accès à l'électricité**. L'AFD accompagnera un projet visant à **améliorer la qualité du service d'électricité à Conakry et à garantir un accès le plus large possible de la population au réseau**. Ce projet comprend la réhabilitation des réseaux de distribution dans les quartiers déjà électrifiés, améliorant ainsi la qualité de service fourni, et l'extension du réseau pour l'alimentation de nouveaux quartiers. En complément de son financement de 30 millions d'euros, l'AFD a sollicité le Fonds fiduciaire européen pour les infrastructures en Afrique sub-saharienne (AITF) pour l'obtention d'une subvention additionnelle d'un montant de 20 millions d'euros, dans le cadre de l'enveloppe SE4ALL (*Sustainable Energy for All*).

3.2.2. Contribuer à l'amélioration du capital humain

Appuyer les politiques publiques du secteur de l'éducation

Le développement des compétences ne peut se faire sans l'amélioration des compétences de base. Malgré les progrès notables réalisés au cours des cinq dernières années en termes d'accès à l'éducation, il reste de nombreux défis à relever quant à la couverture, l'efficacité, la qualité et l'équité de l'éducation offerte. Le programme soutenu dans l'éducation fait écho aux priorités de l'agenda international du développement et se situe dans le cœur de cible des interventions de l'aide française vis-à-vis de la jeunesse.

L'AFD a une longue expérience en Afrique subsaharienne des appuis à l'éducation de base en synergie avec le Programme mondial pour l'éducation (PME). Une intervention dans ce secteur est cohérente avec les besoins actuels du pays et correspond à une priorité politique en Guinée. Elle s'inscrit dans la continuité des interventions de la France dans ce secteur depuis plusieurs décennies (et de l'AFD notamment depuis 2000). Pour la période 2015-2017, le programme sectoriel comme le mode opératoire reflètent tous deux la nécessité d'un engagement à moyen/long temps :

- pour préparer et mettre en œuvre des réformes structurantes pour le secteur et avoir des résultats significatifs en particulier au bénéfice des populations vulnérables ;
- pour mettre en place un outil de financement mieux aligné sur les procédures nationales face à une maîtrise d'ouvrage dont les capacités doivent être renforcées en conséquence.

Favoriser l'insertion professionnelle de la jeunesse et la formation professionnelle

La formation professionnelle, facteur indispensable du développement économique de la Guinée, est actuellement sous-financée (par l'État comme par les bailleurs de fonds) et avec des besoins importants. Pour marquer sa volonté politique de promouvoir le développement de toutes les compétences techniques et professionnelles dont le pays a besoin pour valoriser son immense potentiel, le gouvernement a décidé de faire de l'enseignement technique et professionnel la deuxième priorité du système éducatif,

après l'enseignement de base (primaire et premier cycle du secondaire). Dans cette perspective, il est nécessaire de réformer les dispositifs de formation initiale, continue, qualifiante et par apprentissage en tenant compte des réalités socio-économiques nationales et des spécificités de chaque région, de chaque localité.

Son développement nécessitera d'importants investissements en infrastructures, équipements et formation des formateurs, notamment à travers l'appui aux branches professionnelle représentatives des différents secteurs soutenus. Le projet PAFISAM, centré sur les secteurs minier et agricole, pourrait éventuellement être complété par un autre concours destiné aux métiers de la santé et de l'électricité. L'accompagnement des secteurs minier et agricole pourrait être également consolidé. L'AFD est aussi disposée à accompagner la Guinée pour mobiliser davantage les ressources du secteur privé, notamment via un appui à l'Office national de formation et de perfectionnement professionnels (ONFPP). Elle encouragera également la mise en place de partenariats public-privé. Les jeunes en milieu rural ou déscolarisés pourraient être les premiers ciblés par ces appuis.

Dans le cadre du projet régional PEFOP (plate-forme d'expertise en formation professionnelle) financé par l'AFD, la Guinée devrait bénéficier du partage de bonnes pratiques et du soutien aux innovations dans ce secteur.

3.2.3. Développer les territoires ruraux et la conservation de leur capital naturel et contribuer à la sécurité alimentaire

Le développement rural et la sécurité alimentaire restent des objectifs forts du gouvernement ainsi qu'un secteur d'intervention historique de la France. L'agriculture, principal secteur d'activité de près de 80 % de la population guinéenne, est un secteur incontournable pour la réalisation des objectifs de réduction de la pauvreté et de sécurité alimentaire en Guinée. La stratégie de développement agricole de la Guinée (PNIASA) du gouvernement guinéen s'insère par ailleurs dans le cadre de la politique agricole de l'Afrique de l'Ouest et du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA) du NEPAD.

Les priorités des prochaines années devraient être :

- le soutien à une croissance soutenue, riche en emplois, durable et inclusive des filières agricoles ;
- le développement des territoires ruraux et la conservation de leur capital naturel ;
- l'amélioration de la gouvernance sectorielle.

Professionnaliser et structurer les filières agricoles

En tirant les enseignements de l'approche intégrée actuelle développée dans la construction des différents projets en Guinée maritime, et compte tenu de la priorité accordée par le gouvernement à la filière rizicole, il apparaît pertinent aujourd'hui d'élargir les interventions à d'autres zones de la façade maritime. Un nouveau programme d'appui à la **filière riz** pourrait être financé en 2016 pour un montant prévisionnel d'environ 10 millions d'euros en subvention, sur la base d'une évaluation des activités engagées par la Guinée en Basse Guinée ces dernières années.

L'AFD soutiendra le **désenclavement des zones de production en Guinée forestière et maritime** (15 millions d'euros). Ce projet est né d'une coopération forte entre le ministère de l'Agriculture et le ministère de la Pêche et de l'Aquaculture, et s'inscrit en forte cohérence avec l'intervention en cours dans la région de Guinée forestière que l'AFD finance (projet de développement de la rizi-pisciculture en Guinée forestière) en appui aux pisci-riziculteurs. Il devrait également bénéficier aux autres filières productrices de la zone.

L'AFD instruit actuellement plusieurs appuis sous forme d'études ou d'assistance technique sur fonds d'études et d'assistance technique (FEAT) du C2D qui permettent d'approfondir le dialogue sectoriel sur un nombre limité de thématiques. Elle finance ainsi une assistance technique auprès du ministère de l'Agriculture dont les principaux objectifs seront l'appui :

- au phasage et à la priorisation des activités proposées dans le PNIASA ;
- à l'approfondissement et à l'animation de réflexions sectorielles ou sous sectorielles, et à la formulation de stratégie sectorielle d'intervention ;
- au pilotage et au suivi du PNIASA ;
- à la mise en place d'une coordination avec les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du PNIASA et la facilitation du dialogue sectoriel.

Une étude de zonage agro-écologique à l'échelle nationale, en établissant une base de données d'occupation des terres, visera à doter les autorités d'un outil d'aide à la décision en termes d'occupation des sols et de gestion des ressources naturelles ; un état des lieux de la situation et des enjeux fonciers en milieu rural en Guinée qui, associé à une revue critique du cadre législatif, réglementaire, administratif et institutionnel de la gestion et de l'administration foncière, permettra de définir, sous la forme d'une feuille de route, une démarche cohérente et participative permettant de traiter du processus de réforme foncière agricole.

Favoriser l'exploitation rationnelle des ressources naturelles et la gestion durable des écosystèmes

En conformité avec les priorités définies dans le PNIASA, dont un des cinq programmes est consacré à la promotion de la gestion durable des ressources naturelles, une étude sectorielle sur la filière bois et une étude de faisabilité d'un projet de gestion des ressources forestières en Guinée forestière sont également en cours de réalisation. Une intervention dans le secteur forestier pourra s'inscrire dans une approche régionale, en continuité avec le projet régional d'observation spatiale des forêts d'Afrique centrale et de l'Ouest incluant la Guinée et avec le projet d'appui à la mise en œuvre de mécanismes de compensation des dommages à la biodiversité et aux écosystèmes dans quatre pays africains dont la Guinée.

3.2.4. Favoriser les conditions de développement des acteurs économiques

Financer le secteur productif

Le développement du secteur privé, dont la majeure partie est informelle, est limité. L'étroitesse du tissu économique formel fait peser l'essentiel de l'effort fiscal sur ses activités. Par ailleurs, le dialogue avec les chambres de commerce montre que le manque d'infrastructures fiables, notamment dans les secteurs du transport et de l'énergie, constitue une contrainte pour les investissements privés, particulièrement pour les petites et moyennes entreprises (PME). Enfin, la contribution du secteur financier à l'économie doit être renforcée. La faible compétitivité de l'économie du pays est d'ailleurs largement attribuable à un accès insuffisant aux financements puisque le secteur bancaire se concentre majoritairement sur les crédits à court terme. Quelques institutions financières déjà existantes dans la sous-région tentent actuellement de s'implanter en Guinée. Leur implantation devrait être encouragée par des réformes indispensables à l'essor du domaine bancaire.

Dans ce contexte, l'AFD continuera de développer le portefeuille ARIZ auprès des établissements bancaires et de crédit, en particulier les garanties individuelles et les garanties de portefeuille. Par ailleurs, elle contribuera aux projets de réinvestissement de sa filiale PROPARCO en Guinée et s'appuiera sur d'autres instruments de financements privés en fonction des opportunités qui se présenteront (fonds d'investissement, financements AFD en non-souverain...).

4

Programmation financière et modalités d'intervention

4

Programmation financière et modalités d'intervention

4.1. | Programmation et instruments financiers

En Guinée, durant les prochaines années, l'AFD mobilisera l'ensemble de la palette d'outils de financement : prêts souverains et non souverains, subventions (dont C2D), garanties.

La poursuite des **prêts souverains** sera conditionnée à celle du programme avec le FMI et le maintien de la Guinée à un niveau modéré de risque de surendettement. Les prêts très concessionnels et prêts sous conditions FMI seront privilégiés, notamment dans le secteur des infrastructures.

Les **subventions** (sur et hors C2D) seront prioritairement allouées aux secteurs sociaux, et l'Agence continuera de chercher des effets de levier et des synergies avec les autres bailleurs, pour maximiser l'impact des programmes qu'elle finance.

La programmation financière indicative est estimée à environ 190 millions d'euros d'engagements sur 3 ans dont 15 millions d'euros en 2015, 95 millions d'euros en 2016 et 80 millions d'euros en 2017. La revue à mi-parcours du CIP permettra de renseigner les projections financières 2018-2020 par secteur.

4.2. | Modes opératoires

Afin de capitaliser sur les différentes expertises des bailleurs et de trouver des synergies dans les financements apportés, l'AFD cherchera à **développer les cofinancements et les délégations de fonds**, notamment avec l'Union européenne. Les priorités de l'AFD sont en cohérence avec le secteur de la gouvernance retenu par le Programme indicatif national de la Guinée du XI^e FED pour la période 2014-2020.

L'AFD contribuera à la **montée en puissance des organisations et des acteurs publics et privés**. À noter que

l'AFD continuera d'accompagner ses contreparties pour nourrir la réflexion et participer aux débats d'idées (faciliter la participation à des conférences internationales).

L'AFD continuera à **travailler étroitement avec la société civile** dans des secteurs variés, selon les différentes modalités qui existent : financement des initiatives des ONG, facilité d'innovation sectorielle pour les ONG (FISONG), ou ONG opératrices des projets AFD sélectionnées par voie d'appel d'offre.

4.3. | Thématiques transversales

4.3.1. Améliorer la gouvernance locale et la production de services locaux

La décision du transfert de la « compétence » gouvernance à l'AFD offre l'opportunité d'un changement d'échelle des actions de la France dans le domaine de la gouvernance à travers des interventions :

- plus intégrées, inscrites dans des dynamiques d'acteurs et/ou territoriales ;
- couvrant les différents paramètres qui sous-tendent le changement et les politiques publiques.

La transparence, l'intégrité et l'efficacité de la gestion publique, la bonne organisation du territoire, la définition et la conduite de politiques publiques inclusives, des processus démocratiques réguliers et ouverts, sont autant d'éléments déterminants de processus de développement, à la fois plus équitables et durables. Alpha Condé, réélu en octobre 2015, en a fait une des priorités de son gouvernement, et de nombreux bailleurs militent en faveur d'un renforcement des appuis dans ce secteur. Cela permettra à l'AFD de répondre de façon plus intégrée aux demandes du gouvernement guinéen. L'amélioration des conditions de vie et de la gouvernance locale, la réduction des inégalités spatiales contribuent structurellement à la stabilisation socio-politique. L'AFD, aux côtés d'autres bailleurs (FIDA, UE), est investie depuis plusieurs années sur la problématique de la décentralisation au travers du PACV. La pérennisation du dispositif devrait pouvoir être assurée par la création du Fonds national de développement local, lequel pourrait être financé par une partie des ressources minières de l'État.

4.3.2. Prendre en compte la dimension « Genre »

Dans le cadre de la stratégie du gouvernement français sur la thématique « Genre et développement » pour la période 2013-2017, l'AFD s'est dotée d'un cadre d'intervention transversal « Genre » afin de promouvoir une meilleure prise en compte de l'égalité des sexes dans ses stratégies et ses opérations. Sur le plan méthodologique, l'AFD intégrera un questionnement transversal sur les enjeux liés au genre tout au long du cycle du projet et en priorité durant la phase d'instruction. Ces questionnements, en lien avec la politique nationale du genre et des stratégies sectorielles du gouvernement guinéen, doivent permettre *a minima* de veiller à ce qu'aucun projet, et notamment ceux qui ne sont pas directement ciblés sur la question du « genre », ne nuise à la situation des femmes. Au niveau opérationnel, l'intégration du genre est envisagée dans les projets d'éducation (accès plus équitable à l'éducation et maintien des enfants dans le système scolaire) et du développement local (attention particulière à la participation des femmes aux instances de gouvernance des collectivités locales et des comités de gestion des infrastructures financées).

4.3.3. Des engagements forts pour le climat

Dans ce domaine, la France a pris des engagements forts au regard notamment de son engagement dans la préparation et l'accueil de la conférence des parties sur le climat (COP21). L'AFD s'est en outre engagée par sa stratégie Climat 2012-2016 à ce qu'en moyenne 30 % de ses octrois annuels en Afrique sub-saharienne aient des co-bénéfices sur le changement climatique. Sur financement de l'AFD, Expertise France a appuyé la Guinée dans la rédaction de son INDC (*Intended Nationally Determined Contribution*). L'AFD cherchera à travailler en synergie avec le FFEM et à trouver des opportunités dans les projets qu'elle finance, notamment pour alléger la pression sur le manteau forestier, développer les énergies renouvelables et préserver les aires naturelles protégées.

5

Indicateurs de la stratégie

5

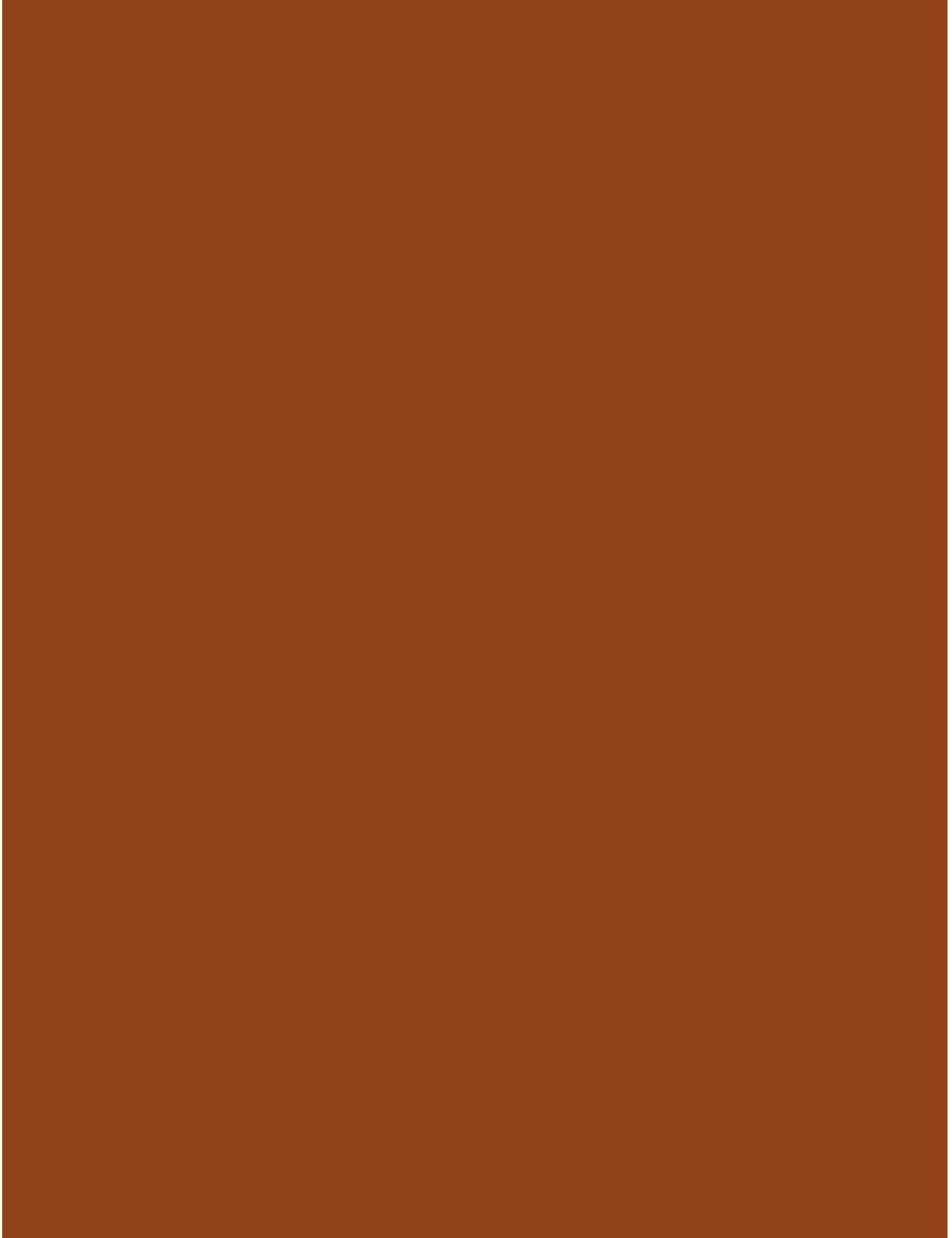
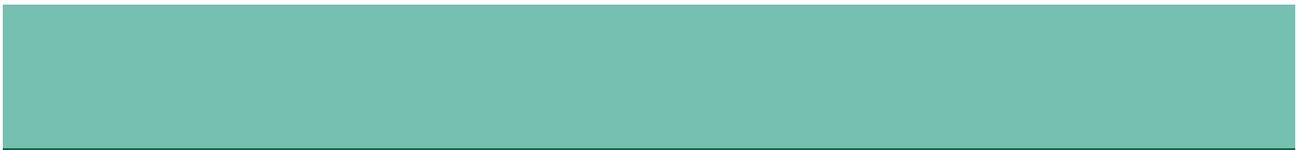
Indicateurs de la stratégie

Concernant le suivi des résultats de sa stratégie d'intervention en Guinée, l'AFD a choisi de focaliser son attention sur les indicateurs rattachés directement aux objectifs et activités suivants :

- **Appuyer les politiques publiques du secteur de l'éducation :**
 - nombre d'enfants scolarisés au primaire et au collège.
- **Favoriser l'insertion professionnelle de la jeunesse et la formation professionnelle :**
 - nombre de jeunes accueillis dans les dispositifs de formation professionnelle initiale soutenus par l'AFD.
- **Professionaliser et structurer les filières agricoles :**
 - nombre d'exploitations agricoles familiales soutenues par les programmes financés par l'AFD.
- **Financer le secteur productif :**
 - nombre d'entreprises (PME) bénéficiaires d'appuis ou de financements de l'AFD ;
 - investissements accompagnés dans le secteur privé.
- **Accompagner la restructuration du secteur énergétique et la production d'énergie durable :**
 - nombre de personnes raccordées au réseau de distribution d'électricité, ou gagnant accès à l'électrification.

GLOSSAIRE

AECID	Agence espagnole de coopération internationale pour le développement
AFD	Agence Française de Développement
ARIZ	Accompagnement du risque de financement de l'investissement privé en zone d'intervention
BAD	Banque africaine de développement
BID	Banque islamique de développement
C2D	Contrat de désendettement et de développement
CICID	Comité interministériel de la coopération internationale et du développement
CIP	Cadre d'intervention pays
CIR	Cadre d'intervention régionale
COP21	Conférence de Paris sur le climat de 2015
CTE	Centre de traitement Ebola
DSRP	Document de stratégie de réduction de la pauvreté
FED	Fonds européen de développement
FEAT	Fonds d'études et d'assistance technique
FERC	Fonds d'études et de renforcement des capacités
FFEM	Fonds français pour l'environnement mondial
FIDA	Fonds international de développement agricole
FISONG	facilité d'innovation sectorielle pour les ONG
FMI	Fonds monétaire international
FoCEB	Fonds commun pour l'éducation de base
GIZ	Agence de coopération internationale allemande pour le développement
INDC	<i>Intended Nationally Determined Contributions</i> (contributions nationales)
ITIE	Initiative pour la transparence dans les industries extractives
JICA	Agence japonaise de coopération internationale
KfW	Banque de développement allemande (pour la reconstruction)
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
ONFPF	Office national de formation et de perfectionnement professionnels
ONG	Organisation non gouvernementale
PACV	Programme d'appui aux communautés villageoises
PAFISAM	Projet d'amélioration de la formation et de l'insertion agricoles et minières
PDDAA	Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine
PDRP-GF	Projet de développement de la rizi-pisciculture en Guinée forestière
PEFOP	Plate-forme d'expertise en formation professionnelle
PME	Partenariat mondial pour l'éducation ou petites et moyennes entreprises
PNIASA	Programme national d'investissement agricole pour la sécurité alimentaire
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
POS	Plan d'orientations stratégiques
PPTTE	pays pauvre très endetté
PPP	pays pauvre prioritaire
PSE	Programme sectoriel éducation
PTF	partenaire technique et financier
UE	Union européenne
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international



Agence Française de Développement (AFD)
5, rue Roland Barthes - 75598 Paris cedex 12
France
Tél. : + 33 1 53 44 31 31

Agence Française de Développement
5^{ème} Avenue KA 022
BP 283 Kaloum
Conakry - Guinée

<http://guinée.afd.fr>



développeur d'avenirs durables